

Québec, le 30 octobre 2014

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

✓
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
2, Place Alexis Nihon, 20^e étage
3500, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 2000
Westmount (Québec) H3Z 3C1

OBJET : Invitation – Participation au comité de suivi de l'Action concertée sur les modes de rémunération des médecins

✓
Comme vous le savez peut-être, le Commissaire à la santé et au bien-être, en partenariat avec le Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (FRQSC), lançait en janvier 2014 l'appel de propositions suivant auprès de la communauté scientifique pour l'attribution de deux projets de recherche portant sur les modes de rémunération des médecins :
http://www.frqsc.gouv.qc.ca/upload/nouvelles/fichiers/AP_BE_2014-2015.pdf

Au terme du concours, deux subventions ont été offertes
http://www.frqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/comm_AC-BE_2014-2015.pdf. Vous trouverez ci-jointes les fiches résumant les deux projets financés.

À l'instar de chaque Action concertée du FRQSC, un comité de suivi sera mis sur pied pour suivre l'évolution des projets et faciliter l'appropriation des résultats tout au long de la démarche. Ce comité est formé des chercheurs financés et du ou des partenaires de l'Action concertée (le Commissaire, dans ce cas-ci). L'animation et l'organisation des rencontres sont la responsabilité du FRQSC.

Nous souhaitons vous inviter à faire partie du comité de suivi. Nous estimons que la contribution d'un représentant de votre organisation pourrait enrichir cette démarche, en raison de vos connaissances particulières en ce qui concerne la rémunération des médecins québécois.

Nous prévoyons que le comité de suivi de cette Action concertée se réunira deux fois par année, à Montréal ou à Québec. Les rencontres seront d'une durée approximative de 3 heures et nous désirons tenir la première rencontre au début de l'hiver 2015.

Les rencontres de suivi sont partie intégrante du programme des Actions concertées et ont pour objectifs de :

- permettre aux chercheurs et étudiants de présenter l'état d'avancement de leurs travaux de recherche aux partenaires ;
- permettre aux partenaires de bien comprendre les activités en cours (les principaux objectifs, les principales étapes accomplies et à accomplir, le ou les échéanciers, les retombées attendues) ;
- permettre aux chercheurs et étudiants de consulter ou de questionner les partenaires sur des politiques, programmes ou données issus de leurs organismes respectifs ;
- permettre des échanges stimulants et conviviaux (sur des aspects spécifiques ou sur les finalités de chacun des projets) entre les chercheurs et étudiants et ceux qui, ultimement, pourront être des utilisateurs de la recherche.

Les rencontres du comité ont une visée d'accompagnement des parties prenantes dans une optique de transfert de connaissances. Il est donc très important que la personne que vous désignerez puisse être présente à chacune des rencontres prévues.

Nous vous saurions gré de nous signifier votre intérêt à participer à ce comité **d'ici le 14 novembre prochain**, auprès de M^{me} Suzanne Dupont au : 418 643-3260 ou par courrier électronique (suzanne.dupont@csbe.gouv.qc.ca).

Espérant une réponse favorable à notre invitation, nous vous prions d'agréer,
 ✓ l'expression de nos sentiments les meilleurs. ✓

Le commissaire,



Robert Salois

p.j. 2

FÉDÉRATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC

2, Place Alexis Nihon, 20^e étage, 2000-3500, boul. De Maisonneuve Ouest, Westmount (Québec) H3Z 3C1
Tél. : 514 878-1911 ou 1 800 361-8499; téléc. : 514 878-4455

Le 4 novembre 2014

✓
Monsieur Robert Salois
Commissaire à la santé et au bien-être
1020, route de l'Église, bureau 700
Québec (Québec)
G1V 3V9

OBJET : Comité de suivi de l'Action concertée sur les modes de rémunération des médecins

Monsieur le Commissaire,

Je vous remercie de votre invitation à faire partie du comité de suivi cité en rubrique auquel je participerai avec plaisir.

✓
✓
✓
Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire, mes salutations distinguées.

0 1 FEV. 2016

FÉDÉRATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC

2, Place Alexis Nihon, 20^e étage, 2000-3500, boul. De Maisonneuve Ouest, Westmount (Québec) H3Z 3C1
Tél. : 514 878-1911 ou 1 800 361-8499; téléc. : 514 878-4455

Le 26 janvier 2016

✓
Monsieur Robert Salois
Commissaire à la santé et au bien-être
1020, route de l'Église
Bureau 700, 7^e étage
Québec (Québec)
G1V 3V9

Objet : Participation de la FMOQ au sein du comité de suivi lié à la recherche effectuée au sujet des effets des modes de rémunération des médecins

Monsieur le Commissaire,

Dans le cadre d'un appel de propositions lancé en 2014, vous invitiez la communauté scientifique à vous soumettre des projets de recherche au sujet des effets des différents modes de rémunération des médecins sur l'efficacité et la performance du système de santé et de services sociaux. À l'égard de ce projet, vous aurez retenu la proposition de recherche présentée par l'équipe de la chaire Pocosa et de son titulaire, M. Damien Contandriopoulos.

C'est dans ce contexte que vous invitiez notre fédération à participer à l'exercice en se joignant à un comité chargé de suivre l'évolution du projet de recherche. Animés par un esprit de saine collaboration pour un sujet touchant directement nos membres, nous avons répondu positivement à cette invitation. Je dois malheureusement vous informer que nous nous retirons maintenant du comité. En effet, nos constats des derniers mois nous portent à conclure que M. Contandriopoulos, en toute déférence pour l'opinion contraire, ne possède pas à nos yeux le recul nécessaire dans les circonstances. Pour reprendre un lieu commun, son idée est déjà faite au sujet de la rémunération des médecins. Nous vous invitons à cet égard à prendre connaissance de ses plus récents écrits.

Qui plus est, nous remarquons également que M. Contandriopoulos est actif sur le plan médiatique et que ses déclarations semblent être souvent teintées de préjugés à l'endroit des médecins. Ses commentaires sur le contenu du dernier rapport de la vérificatrice générale du Québec donnent une bonne idée de ce que nous percevons. Nous prenons également soin de porter à votre attention le rapport d'adversaire qu'il paraît vouloir entretenir avec les fédérations médicales. Sa lettre intitulée « *Fédérations médicales, la balle est dans votre camp* », diffusée sur le site Internet de la chaire POCOSA le 3 décembre dernier, illustre bien ce à quoi nous référons aujourd'hui. En bref, les positions récemment exprimées par M. Contandriopoulos nous apparaissent être inopportunes dans le contexte des travaux que vous menez sur les modes de rémunération. Nous préférons donc nous retirer du comité.

Nous resterons, bien entendu, attentifs aux résultats de vos travaux et nous nous permettrons, en tout temps opportun, de porter nos observations à votre attention.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Commissaire, mes salutations distinguées.

✓

✓

✓

Québec, le 10 février 2016

✓

✓
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
2, Place Alexis Nihon, 20^e étage
2000-3500, boul. De Maisonneuve Ouest
Westmount (Québec) H3Z 3C1

✓
J'ai pris connaissance de votre lettre du 26 janvier dernier par laquelle vous nous informez de votre décision de vous retirer du comité de suivi relatif aux projets de recherche sur le mode de rémunération des médecins.

Nous prenons bonne note de votre choix et c'est à regret que nous en avons informé les personnes responsables auprès du Fonds de recherche Société et culture.

Nous tenons à vous rappeler qu'en regard de l'engagement que vous avez signé au début des travaux du comité de suivi, vous êtes tenu de conserver la confidentialité des informations privilégiées auxquelles vous avez eu accès pendant que vous étiez membre du comité.

Nous vous prions d'agréer, ✓ nos salutations distinguées.

Le commissaire,



Robert Salois